

Le sexisme au travail : Points de repère pour l'employeur

Le mot **sexisme** est apparu dans le code du travail en 2015. Ses manifestations sont multiples et peuvent avoir des conséquences sur la vie professionnelle des salarié.e.s. Cette formation présente les outils pour agir au sein de votre entreprise.

Public concerné

Cette formation est à destination des employeurs et de leurs représentants : responsable des ressources humaines, office manager.

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter si des aménagements sont nécessaires.

Le nombre minimum de stagiaires doit être de 8 et le nombre maximum est porté à 15 stagiaires.

Délai de réactivité

Pour toute demande d'action de formation, l'ETSUP s'engage à faire parvenir un devis personnalisé dans les 15 jours et à proposer un calendrier dans un délai d'un mois à compter de la demande initiale.

Prérequis

Être employeur ou représentants de l'employeur.

Objectifs de la formation

- Comprendre le sexisme au travail et ses diverses manifestations.
- Prévenir le sexisme au travail et traiter les situations à risque.

Contenu pédagogique

- Les définitions
 - Le sexisme
 - L'agissement sexiste
- Les manifestations du sexisme
 - Les remarques et blagues sexistes
 - Les incivilités
 - La police des codes sociaux
 - Les interpellations familières
 - La fausse séduction
 - La complémentarité des compétences
 - Les considérations sur la maternité ou les charges familiales

Le sexisme au travail : Points de repère pour l'employeur

- La prévention du sexisme au travail
 - L'obligation générale en matière de prévention
 - Les obligations spécifiques en matière de prévention
- Le traitement d'un signalement
 - L'analyse du signalement
 - La réalisation d'une enquête
 - Les suites de l'enquête

Démarche pédagogique

Apports théoriques étayés par des exemples de situations concrètes.

Supports visuels.

Échanges sur l'expérience des stagiaires.

Boîtes à outils.

Réveils pédagogiques (quizz et travail en groupe) sur les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation.

Durée

1 journée, d'une durée de 6 heures.

Evaluation

Afin de mesurer les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation, il sera proposé des réveils pédagogiques (quizz) sur les journées.

Un questionnaire d'évaluation d'atteinte des objectifs du module de formation sera rempli par chaque participant.

Bilan

Lors de la dernière journée, un bilan « à chaud » est effectué conjointement avec l'intervenant, les stagiaires, un responsable institutionnel.

Un certificat de réalisation de la formation sera transmis aux stagiaires.

Formateur Etsup

La formation sera assurée par un-e intervenant-e, formateur·rice à l'Etsup.

Contact

Beatriz NUNES DOS SANTOS, Assistante de projet

Tél 01 84 17 11 14

fc@etsup.com



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

Le sexisme au travail : Points de repère pour l'employeur

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

33 avenue du Maine, 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451